



La sécurité même en vacances!

La sécurité des informations, j'y veille!

Volume 2, Numéro 4, Juillet 2012

La saison estivale est finalement arrivée. Plusieurs d'entre vous s'absenteront quelques jours pour prendre des vacances bien méritées. Bien souvent, en notre absence, quelqu'un doit prendre la relève afin d'assurer la continuité du service. Il est donc important d'être prudent dans le type d'information qu'il nous est possible de transmettre.



Lorsque vous quittez le travail!

Lorsque vous quittez le bureau, il est important de privilégier la notion de bureau propre.

Voici quelques bonnes pratiques à utiliser au travail.

- ⇒ Ne laissez pas traîner d'imprimés un peu partout ou encore des dossiers sans surveillance.
- ⇒ Ne quittez pas votre poste de travail en laissant des données à l'écran. Verrouillez votre session de travail. Si vous quittez pour une plus longue période, fermez votre session Windows et votre poste de travail.
- ⇒ Assurez-vous que les classeurs et les locaux contenant des informations ou du matériel importants sont verrouillés.
- ⇒ Ne confiez jamais vos mots de passe à d'autres personnes, même si vous les jugez dignes de confiance. Demandez plutôt au service informatique qu'on leur attribue un mot de passe.
- ⇒ Assurez-vous de créer un message d'absence dans votre système de courriel afin d'informer les gens de votre absence. Profitez-en pour mentionner la personne à joindre en cas d'urgence. Pour créer votre message dans Lotus Notes, cliquez « Actions », ensuite « Outils » et « Absence ».

Lorsque vous quittez la maison!

Voici quelques bonnes pratiques à utiliser à la maison.

- ⇒ Prenez garde aux médias sociaux. Ne partagez pas votre itinéraire sur Facebook. Quelqu'un pourrait en profiter durant votre absence!
- ⇒ Lorsque vous vous absentez pour une longue période, éteignez votre point d'accès sans fil à la maison.

Bonnes vacances !

BONNES VACANCES !

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2012
ISSN : 1927-7911

Anne Paquet

Officier de sécurité régional

Direction régionale des ressources informationnelles (DRRI)

Pour questions ou commentaires : anne.paquet.09siles@ssss.gouv.qc.ca

Agence de la santé
et des services sociaux
de la Côte-Nord

Québec 